



**HAL**  
open science

# PROCESSUS DE LIBÉRALISATION ET DYNAMIQUES DE L'EMPLOI DES FEMMES EN TUNISIE

Alia Gana

► **To cite this version:**

Alia Gana. PROCESSUS DE LIBÉRALISATION ET DYNAMIQUES DE L'EMPLOI DES FEMMES EN TUNISIE. *Autrepart - Revue de sciences sociales au Sud*, 2007, 17 p. 10.3917/autr.043.0057. halshs-01165161

**HAL Id: halshs-01165161**

**<https://shs.hal.science/halshs-01165161v1>**

Submitted on 25 Jun 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# PROCESSUS DE LIBÉRALISATION ET DYNAMIQUES DE L'EMPLOI DES FEMMES EN TUNISIE

**Alia Gana**

**Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | *Autrepart***

**2007/3 - n° 43  
pages 57 à 72**

**ISSN 1278-3986**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-autrepart-2007-3-page-57.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Gana Alia, « Processus de libéralisation et dynamiques de l'emploi des femmes en Tunisie »,  
*Autrepart*, 2007/3 n° 43, p. 57-72. DOI : 10.3917/autr.043.0057  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Processus de libéralisation et dynamiques de l'emploi des femmes en Tunisie

*Alia Gana\**

## Introduction

Comme les autres pays du Maghreb, la Tunisie a connu des mutations socioéconomiques profondes au cours des deux dernières décennies, notamment en liaison avec la mise en œuvre des réformes structurelles imposées par les processus de libéralisation et d'ouverture des marchés. Malgré une croissance soutenue au cours des années 1990 et une tendance à la diversification de l'économie tunisienne, la situation de l'emploi est restée caractérisée par des taux de chômage élevés, plus particulièrement pour les femmes. Les processus de restructuration économique et de libéralisation des marchés ont en effet fortement touché les secteurs employant les femmes, en particulier les industries manufacturières. Alors que le taux d'activité des femmes n'a évolué qu'à un rythme lent au cours des deux dernières décennies, et ce malgré les nettes avancées dans le domaine de l'éducation, les dynamiques économiques en cours ne semblent pas non plus contribuer à une meilleure insertion des femmes au marché du travail. Elles apparaissent au contraire comme susceptibles de renforcer les formes d'emploi précaire et informel, particulièrement dans un contexte où les politiques étatiques font de la promotion de l'auto emploi un moyen privilégié pour faire face à la demande d'emploi additionnelle et à l'afflux massif des femmes sur le marché de travail.

Basé sur l'analyse de données et d'études disponibles, cet article étudie les principales caractéristiques du travail des femmes en Tunisie et tente d'en cerner les évolutions les plus récentes dans le contexte des processus de libéralisation et d'ouverture des marchés. Examinant les nouvelles orientations des politiques de l'emploi, il s'interroge également sur leur capacité à assurer les conditions d'une meilleure insertion des femmes dans la vie active.

---

\* Université Paris X, CNRS/LADYSS – agana@u-paris10.fr.

## Le contexte sociopolitique du travail des femmes

La situation des femmes tunisiennes est souvent considérée comme une des plus privilégiées du monde arabo-musulman. Le dispositif législatif de la Tunisie consacre le principe de l'égalité juridique entre l'homme et la femme, avec toutefois une exception de taille concernant l'héritage. La Tunisie a ratifié les conventions internationales relatives aux droits des femmes, aussi bien en matière de travail que de droits politiques, économiques et sociaux. Le code du travail, promulgué en 1966, reconnaît aux femmes « l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, ainsi que l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale ». Plus récemment, les amendements apportés au code du statut personnel en 1993 ont consolidé le principe de l'égalité juridique, octroyant aux femmes de nouveaux droits, notamment en matière de liberté individuelle et de tutelle des enfants. Par ailleurs, le Code du travail consacre définitivement la non-discrimination et supprime les inégalités de rémunération qui frappaient encore les travailleuses agricoles.

Parallèlement à l'amélioration du statut juridique des femmes, d'importantes dispositions ont été prises dès le lendemain de l'Indépendance, d'une part en matière de planification familiale (légalisation de l'avortement et adoption du programme national de planning familial en 1966), d'autre part en matière d'instruction des populations, dispositions qui ont eu des répercussions importantes sur l'accès des femmes à l'emploi, mais aussi plus largement sur les évolutions du marché du travail.

### *Une baisse importante de la fécondité...*

Les pouvoirs publics tunisiens ont misé de manière importante sur la maîtrise de la fécondité comme moyen d'action à long terme pour affronter le problème de l'emploi. Parmi les trois pays du Maghreb, la Tunisie est le pays qui a connu le plus fort ralentissement du rythme de croissance démographique. Ainsi, le taux d'accroissement naturel de la population est passé de 1,96 % en 1990 à 1,03 % en 2003. Ce ralentissement est le résultat d'une forte baisse de la fécondité, qui se situe aujourd'hui juste au seuil de renouvellement des générations (2,06 %), baisse elle-même liée à une augmentation importante de l'âge moyen au premier mariage (26,6 ans pour les femmes et 32,3 ans pour les hommes en 2003, contre respectivement 20,8 et 27,1 en 1966). La transition démographique s'accompagne également d'une importante amélioration de l'espérance de vie qui s'établissait en 2004 à 75,3 ans pour les femmes et à 71,4 ans pour les hommes [INS/RGPH, 2004].

### *mais de nouvelles contraintes démographiques*

Les mutations profondes de la structure de la population tunisienne se sont néanmoins accompagnées de l'apparition de nouvelles contraintes démographiques dont les effets s'exercent notamment sur le marché de l'emploi. En effet, la population en âge de travailler (15-59 ans) a vu sa part augmenter rapidement, notamment

à partir du milieu des années 1980, passant de 48 % en 1966 à 53,6 % en 1984 et à 62,0 % en 2001 et à 64 % en 2004 [PNUD, 2001 ; INS/RGPH, 2004]. Les forts taux de croissance de la population active sur lesquels tablent les projections en matière d'emploi s'expliquent également par d'autres facteurs, notamment les perspectives d'une entrée massive des femmes sur le marché de travail [Charmes, Musette, 2002], elle-même liée à une très forte amélioration de leur niveau d'éducation.

Tab. 1 – Structure de la population par groupe d'âge en %

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
0-4 ans	8,4	7,9	8,1
5-14 ans	19,0	18,1	18,6
15-59 ans	63,3	64,7	64,0
60 ans et +	9,3	9,3	9,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Institut National de la Statistique [RGPH, 2004].

### *D'importants progrès en matière d'éducation...*

Dynamiques démographiques, politiques éducatives et participation des femmes au marché de l'emploi entretiennent des liens étroits. Les progrès en matière d'éducation ont sans conteste largement profité aux femmes. Ils s'expriment dans les taux de scolarisation des jeunes enfants qui s'établissent à des niveaux identiques pour les filles (99 %) et pour les garçons (98,9 %) en 2005-2006 [MEF, 2006]. Dans l'enseignement secondaire, le taux de scolarisation des filles dépasse aujourd'hui celui des garçons. En effet, le taux de scolarisation des 13 à 19 ans est actuellement de 70,2 % pour les filles et de 63,1 % pour les garçons. Depuis l'année 2000, la répartition par sexe des élèves du secondaire indique une présence plus importante des filles (51,12 % contre 48,88 % pour les garçons) [MEF, 2006]. C'est dans l'enseignement supérieur que la hausse du taux de scolarisation a été la plus élevée, en particulier pour les filles. Entre 1981 et 2000, ce taux est passé de 3 % à 19 % pour les filles et de 8 à 18 % pour les garçons. Aujourd'hui la proportion des filles dans l'enseignement supérieur a dépassé celle des garçons, atteignant 59 % en 2006 [MESRS, 2007].

### *Mais les inégalités entre sexe et milieu persistent*

Si les taux de scolarisation ont fortement augmenté, les femmes n'ont pas rattrapé tous les retards et les inégalités entre hommes et femmes se maintiennent au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève. Ainsi, en 2004, la proportion des femmes ayant un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, s'élevait à 35,5 % contre 44,2 % pour les hommes. De l'autre côté, bien qu'en forte diminution,

la proportion des analphabètes reste importante parmi les femmes, puisqu'elle s'élève encore à 31,1 % contre 15 % pour les hommes. Les écarts entre hommes et femmes sont encore plus perceptibles en milieu rural, puisque l'analphabétisme des adultes n'est toujours pas résorbé et que le taux d'analphabétisme des femmes en milieu rural dépasse encore 40 % [INS/RGPH, 2004].

Tab. 2 – Structure de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le sexe (1994-2004) en %

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Total	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Néant	21,3	15,0	42,3	31,1	31,7	23,1
1 <sup>er</sup> cycle enseignement de base	44,7	40,8	35,6	33,4	40,2	37,0
2 <sup>e</sup> cycle enseignement de base ou secondaire	28,9	35,4	19,6	28,6	24,3	32,0
Supérieur	5,1	8,8	2,5	6,9	3,8	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Institut National de la Statistique [RGPH 2004].

## Principales évolutions économiques

Dès le milieu des années 1980, la Tunisie s'est engagée dans un processus de libéralisation économique et d'ouverture sur les marchés extérieurs. Membre du GATT depuis 1980, elle a signé un accord d'association avec l'Union européenne (1995) qui prévoit la disparition progressive des barrières douanières et la constitution d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne à l'horizon 2008. Les politiques d'ajustement structurel lancées en 1987 ont conduit à un mouvement de privatisation de grande ampleur, à la libéralisation des prix et à une réduction importante des barrières douanières. Elles ont renforcé l'orientation des activités industrielles vers l'exportation, entraînant également une révision du code du travail et un blocage prolongé des salaires.

Depuis les années 1990, l'économie tunisienne connaît une croissance économique soutenue (en moyenne 5 % par an). La structure du PIB a connu de profondes modifications, avec une réduction importante de la part de l'agriculture, une régression de la part des industries manufacturières et une forte croissance des services (respectivement 14 %, 17,5 % et 51 % en 2005). Au niveau de l'emploi, l'agriculture a vu également sa part régresser fortement de 28,8 % en 1984 à 16,3 % en 2004, principalement en faveur du secteur du commerce et des services qui occupent 49,4 % de la population active en 2004. Les industries manufacturières maintiennent leur position, avec 1/5 de la population active depuis 1994 [INS/RGPH, 2004].

Ayant basé sa stratégie d'industrialisation sur le développement des entreprises exportatrices intensives en main-d'œuvre, principalement dans le secteur du textile, la Tunisie subit aujourd'hui de plein fouet les répercussions du démantèlement des accords multifibres. La conjoncture internationale impose de profondes restructurations du secteur et entraîne la disparition de milliers d'emplois, principalement occupés par des femmes [OCDE, 2005]<sup>1</sup>. Malgré les performances remarquées de son économie au cours de la période la plus récente et la réalisation d'un vaste programme de mise à niveau des entreprises, la Tunisie doit donc faire face à une crise majeure du secteur de l'emploi, accentuée par l'arrivée massive de jeunes diplômés, y compris une large proportion de femmes, sur le marché du travail.

### Persistance de faible taux d'activité et de taux de chômage élevés parmi les femmes

Alors que la Tunisie a fortement investi dans le système d'éducation-formation et que sa stratégie d'industrialisation s'est largement appuyée sur la mobilisation du travail des femmes, la situation de l'emploi est restée caractérisée par de faibles taux d'activité féminins. S'il est vrai que les statistiques disponibles sous-estiment largement la participation réelle des femmes à l'activité économique, elles font néanmoins ressortir une progression très lente de leurs taux d'activité au cours des trois décennies, ceux-ci passant de 18,9 % en 1975 à 24,2 % en 2005. Au cours de la même période, le taux d'activité des hommes est resté nettement supérieur à celui des femmes, tout en subissant un fléchissement au cours de la dernière décennie (de 81,1 % en 1975 à 68,6 % en 2005), fléchissement lié au phénomène de rétention scolaire qui a pour effet de retarder l'entrée des jeunes dans la vie active.

Tab. 3 – Taux d'activité selon le sexe (1975-2004) en %

Masculin	1975	1984	1994	2004	2005
	81,1	78,5	73,8	67,8	68,6
Féminin	18,9	21,8	22,9	24,2	24,2
Total	50,2	50,5	48,4	48,4	46,3

Source : Institut National de la Statistique (INS).

Au-delà de cette caractéristique générale de la participation des femmes à l'activité économique, leurs taux d'activité varient en fait en fonction de plusieurs facteurs : le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction et le statut matrimonial.

1. D'après une étude de l'OCDE [2005], 17 usines ont fermé en 2003, causant la perte d'environ 8 000 emplois.

### *Un taux d'activité plus élevé en milieu urbain*

Ainsi, contrairement à ce que l'on observe dans les autres pays du Maghreb, le taux d'activité des femmes est plus élevé<sup>2</sup> – et augmente plus vite – en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 26 % contre 20 %). Ces différences s'expliquent à la fois par la sous-estimation de l'activité des femmes en milieu rural, celles-ci ayant souvent tendance à se déclarer inactives, et par les opportunités d'emploi plus importantes qu'offre le milieu urbain, surtout pour la population instruite. En outre, au cours de la période récente, certaines activités industrielles (manufactures), présentes également en milieu rural, ont eu tendance à s'implanter plus fréquemment en milieu urbain. Ben Slama [2005] souligne que « la mutation dans le sens d'une urbanisation (des activités du secteur du textile et de l'habillement)... a été entretenue, en partie, par les motifs de modernisation et de compétitivité inhérents à l'ouverture de ces activités sur les marchés extérieurs ».

### *Une population active féminine plus jeune et une vie active de courte durée*

Une des particularités de la population active féminine est qu'elle est principalement représentée dans les tranches d'âge jeunes. En 1997, les femmes représentaient 32,4 % de la population active âgée de 15 à 30 ans mais 18,6 % seulement de la population active âgée de plus de 30 ans [INS/ENE, 1999]. Jusqu'en 2000, la majorité des femmes actives (51,2 %) appartenaient à la tranche d'âge des 15-29 ans. C'est dans la tranche des 25-29 ans que le taux d'activité des femmes est le plus élevé puisqu'il s'établit à près de 37,8 %, en 2000, alors qu'il n'atteint que 17,7 % parmi les 50-54 ans. On note en fait que les différences dans les taux d'activité des hommes et des femmes restent marquées quelle que soit la tranche d'âge, avec toutefois un certain décalage puisque c'est dans la tranche des 40-44 ans que le taux d'activité est le plus élevé pour les hommes. Les spécificités de la structure par âge de la population active féminine renvoient en fait à la courte durée de la vie active des femmes et au rôle que joue la mobilisation du travail des jeunes filles dans la flexibilisation et la compression des coûts du travail, en particulier dans un contexte de concurrence accrue entre les entreprises [Triki, 2001]. Ce caractère apparaît nettement dans le secteur du textile et de l'habillement, qui recrute essentiellement une main-d'œuvre féminine peu qualifiée et où 2/3 des employées sont des jeunes de 15 à 29 ans, contre 44 % pour l'ensemble de la population active féminine en 2001 [Ben Slama, 2005].

### *Un taux d'activité fortement lié au statut matrimonial*

Il est couramment admis que les taux d'activité des femmes varient en fonction de leur cycle de vie et de leur statut matrimonial. En 1999, alors que le taux d'activité des femmes tunisiennes s'élevait en moyenne à 23,7 %, il atteignait 34,4 % parmi les femmes célibataires, contre 18 % pour les femmes mariées et 10,1 % pour les veuves.

2. Le taux d'activité des femmes est d'environ 14 % pour l'Algérie et de 20 à 27 % pour le Maroc. Par comparaison, en Europe, le taux d'activité des femmes s'établit en 2000 à 43,6 % pour la Belgique, 60 % pour le Danemark, 40,6 % pour l'Espagne et 49,1 % pour la France (Eurostat).



La même année, le taux d'activité des hommes mariés s'établissait à 83,6 % contre 63,0 % pour les célibataires [Triki, 2001]. Le mariage serait donc de nature à diminuer le taux d'activité des femmes, alors qu'il aurait au contraire tendance à l'augmenter pour les hommes. Pourtant, si l'on examine le taux d'activité des femmes divorcées, on constate que celui-ci est nettement plus élevé que la moyenne nationale (41,5 % en 1997, selon l'enquête Population Emploi de l'INS). Autrement dit, plus que le statut matrimonial, c'est le statut au sein de la famille et l'accès aux responsabilités de chef de ménage qui favorisent l'augmentation du taux d'activité des femmes.

### *Un taux d'activité lié de façon paradoxale au niveau d'instruction*

Les données disponibles révèlent des tendances contradictoires quant aux liens entre l'activité des femmes et leur niveau d'instruction. Les femmes actives sont proportionnellement plus présentes parmi la population ayant un niveau d'instruction élevé. Ainsi, en 1997, la proportion des femmes actives ayant le niveau secondaire et supérieur était de 40,1 % contre 36,4 % pour les hommes. Comme on l'a vu également, les taux d'activité féminins sont nettement plus élevés que la moyenne parmi le groupe des actives de 20 à 39 ans (30 %), constitué à 80 % de femmes instruites.

Un niveau d'instruction élevé semble donc jouer en faveur d'une meilleure intégration des femmes à la vie économique. Cependant la poursuite d'études longues retarde aussi l'entrée des femmes dans la vie active et, comme on l'a vu, la proportion des femmes poursuivant des études supérieures a fortement progressé au cours des deux dernières décennies.

Par ailleurs, les femmes actives sont aussi fortement représentées parmi les populations non instruites. En 1999, elles représentent près d'un tiers de la population active analphabète (contre 25 % de la population active ayant un niveau d'instruction secondaire et 19,8 % de la population active ayant un niveau primaire). Il s'agit principalement de la main-d'œuvre occupée dans l'agriculture, à titre d'aide familiale ou de salariée.

Ainsi, bien que constituée pour une part toujours importante d'une main-d'œuvre analphabète ou faiblement instruite (industries manufacturières), la population active féminine a vu son niveau d'instruction augmenter fortement au cours des deux dernières décennies. Cependant, comme nous allons le voir, dans un contexte de crise majeure du secteur de l'emploi, un niveau d'instruction élevé joue de moins en moins en faveur d'un meilleur accès au marché du travail et ne met pas les femmes à l'abri du chômage.

### *De forts taux de chômage, en particulier des diplômées*

Alors qu'on observe une tendance à l'accroissement des taux de participation des femmes au marché du travail<sup>3</sup>, en même temps qu'une nette élévation du

3. Les résultats du recensement de la population de 2004 font ressortir que le taux de croissance annuel moyen des actifs employés (15 ans et plus) pour la période 1994-2004 a été de 3,21 % pour les femmes contre 1,74 % pour les hommes [Ben Slama, 2005].

niveau d'instruction de la population active féminine, celle-ci reste plus fortement touchée par le chômage. Pour l'année 2004, le taux de chômage des femmes s'établit à 16,9 % contre 12,9 % pour les hommes (INS, RGPH). En tenant compte du fait que les femmes sans emploi ne se déclarent pas toujours en tant que telles, le taux de chômage féminin devrait être bien supérieur aux chiffres retenus par les statistiques officielles.

Tab. 4 – Taux de chômage selon le sexe (18 à 59 ans)

	1994	2004
Hommes	15,0	12,9
Femmes	17,2	16,9
Total	15,6	13,9

Source : Institut National de la Statistique [RGPH, 2004].

Trois aspects principaux caractérisent le chômage des femmes. Il concerne davantage les jeunes et les diplômées, il est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural, enfin il s'agit d'un chômage de plus longue durée. En forte progression (de 5,1 % en 1994 à 17,3 % en 2003), le chômage des femmes diplômées s'établit à des niveaux nettement supérieurs à ceux des hommes diplômés (17,3 % contre 10,5 %), cette situation s'expliquant à la fois par la restriction de l'emploi public et la tendance des entreprises à recruter en priorité une main-d'œuvre peu ou moyennement qualifiée. Aussi bien pour les hommes que pour les femmes, les taux de chômage les plus forts sont à observer parmi les jeunes, en particulier dans la tranche des 20-24 ans. La concentration des chômeurs dans cette tranche d'âge est encore plus accentuée pour les femmes. En 1997, 38 % des femmes en chômage appartiennent à cette classe d'âge, contre 28 % pour les hommes [INS/ENE, 1999]. Pour les femmes comme pour les hommes, les taux de chômage les plus élevés concernent la tranche d'âge des 20-24 ans (en 1997 ce taux s'établit à 24,8 % pour les femmes). L'examen des taux de chômage par milieu révèle que ces derniers sont en général plus élevés en milieu rural ; ils tendent toutefois à augmenter plus rapidement pour les femmes en milieu urbain (de 14,8 % en 1994 à 16,1 % en 1999).

Enfin, les femmes sont plus fortement touchées par le chômage de longue durée et cette tendance est allée en se renforçant au cours des dix dernières années. En 1997, 66 % des femmes au chômage l'étaient depuis plus d'un an (53,8 % en 1994), contre 43 % pour les hommes [INS/ENE, 1999].

### Caractéristiques du travail des femmes

La participation accrue des femmes au marché du travail au cours des deux dernières décennies ne s'est pas accompagnée d'une diversification des emplois

féminins. L'activité des femmes est restée concentrée dans un nombre restreint de secteurs et de professions. Par ailleurs, la participation des femmes à l'activité économique se fait de plus en plus dans le cadre d'un salariat précaire et faiblement rémunéré. Enfin, l'accès aux postes de décision reste limité, malgré l'amélioration très nette de leur niveau d'instruction et de qualification.

### *Une concentration de l'activité des femmes dans un nombre limité de secteurs*

Trois grands secteurs occupent principalement les femmes : l'agriculture, dont la part se réduit fortement, notamment au cours des deux dernières décennies (de 27,2 % femmes occupées en 1975 à 19,1 % en 1997 et à 15,6 % en 2004), les industries manufacturières, également en forte régression (de 43,4 % en 1997 à 34,9 % en 2004) et enfin les services.

Après avoir atteint un pic en 1984 (49,1 % des femmes actives), la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi des femmes régresse (38,1 % en 2004), essentiellement au profit des services. La place des femmes dans le secteur tertiaire se consolide essentiellement dans des secteurs tels que l'enseignement, la santé et les services administratifs (20,5 % de l'emploi féminin en 1997 et 22,7 % en 2004). Toutefois, la tendance générale à la tertiarisation des emplois profite davantage aux hommes et la place des femmes dans les industries manufacturières reste importante, surtout dans le textile qui continue de procurer près d'un quart de l'emploi féminin en 2004 [INS/RGPH, 2004].

### *Un nombre réduit de professions*

Concentrés dans trois secteurs principaux, les emplois féminins correspondent également à un nombre réduit de professions. Plus de la moitié de la population active féminine est concentrée dans six professions fortement féminisées : travailleuses du textile (86,5 % de femmes), employées de maison (76,6 %), secrétaires (67,6 %), infirmières et sages femmes, employés de bureau (35,5 %), institutrices (47,5 %), travailleuses agricoles (de 30 à 50 % selon les sources) [Triki, 2001]. Si les activités exercées majoritairement par des femmes correspondent pour une large part à des secteurs d'emploi précaire et peu qualifié, elles tendent aussi à englober de plus en plus des professions à haute qualification. On observe en effet une augmentation importante de la proportion des femmes dans les professions médicales et juridiques notamment : les femmes représentent 42 % des médecins, 62 % des dentistes, 71 % des pharmaciens, 55 % des professions paramédicales, 27 % des magistrats, 31 % des avocats, etc. [CREDIF, 2003].

### *Un poids croissant de salariées*

Une caractéristique importante de l'activité économique des femmes en Tunisie est qu'elle tend de plus en plus à s'exercer dans le cadre du salariat. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, plus d'une femme sur cinq avaient le statut d'aide familiale. La proportion d'aides familiales dans la population active féminine est

tombée de 23 % en 1984 à 12,8 % en 1997 et à 6,3 % en 2004. Il en est de même de la proportion des femmes dans la catégorie « travailleurs indépendants/patrons » qui est passée de 30,1 % en 1984 à 12,3 % en 2004 [INS/GRPH, 2004]. Le statut d'aide familiale concerne en majorité les femmes travaillant dans l'agriculture. Les femmes représentent en effet 64,5 % de la main-d'œuvre familiale occupée dans l'agriculture et leur place, à la fois comme aides familiales et comme salariées, principalement à titre temporaire, n'a cessé de se renforcer [Ministère de l'Agriculture, 1995].

Examinée pour l'ensemble des secteurs, la proportion des femmes salariées augmente passant de 43,3 % en 1984 à près de 70 % en 1997 et à 79,8 % en 2004 [INS/GRPH, 2004]. Ces dynamiques traduisent les évolutions d'ensemble de l'économie tunisienne, en particulier la forte régression de la part de l'agriculture dans l'emploi et les modalités particulières de l'insertion des femmes dans le marché de travail, surtout à partir des années 1970 (développement des industries exportatrices, croissance des services). À l'inverse, la proportion des patrons parmi les femmes actives ne progresse que très lentement et continue de se situer à des niveaux très faibles (1,3 % en 1997 et 2,4 % en 2004 contre respectivement 5,8 % et 6,5 % pour les hommes). Cette situation traduit en fait le difficile accès des femmes à l'entrepreneuriat, et plus généralement aux ressources productives, alors même que les politiques font de la promotion de l'entreprise féminine un des principaux instruments de la création d'emploi pour faire face à la demande additionnelle.

### *Un difficile accès aux postes de décision*

D'une manière générale les femmes continuent d'accéder difficilement aux postes de responsabilité. Dans la fonction publique, très peu de femmes sont présentes dans les postes de décision. Parmi les emplois fonctionnels de responsabilité, les femmes cadres sont largement minoritaires dans la fonction publique. En 2000, seules 6 % d'entre elles occupaient un poste de directeur général, 11 % un poste de directeur, 14 % un poste de sous-directeur et 20 % un poste de chef de service [CREDIF, 2001].

### *Des disparités persistantes en matière de rémunération*

Des disparités importantes entre hommes et femmes persistent en matière de rémunération. Il existe peu de données statistiques permettant de cerner ces différences de manière précise, mais on estime que les écarts se situent entre 15 à 20 % en faveur des hommes [Banque Mondiale, 2004]. Ces différences sont encore plus marquées dans le secteur agricole où les femmes reçoivent couramment des salaires journaliers inférieurs de 30 % à ceux des hommes. Si les discriminations en matière de salaires sont pratiquées de manière moins courante dans les autres secteurs, il faut toutefois souligner que les femmes actives sont davantage présentes dans les catégories à faible rémunération et qu'elles accèdent moins facilement que les hommes aux postes de décision.

## Libéralisation et nouvelles politiques de l'emploi : quel impact sur le travail des femmes ?

### *Les femmes dans les programmes de soutien à l'emploi et de promotion de l'entreprise*

La création d'emplois constitue une des priorités des politiques publiques en Tunisie. Avec la mise en place des politiques d'ajustement structurel à la fin des années 1980, l'emploi public, utilisé jusque-là pour absorber l'afflux des jeunes diplômés sur le marché du travail, a vu sa croissance brutalement arrêtée. Par ailleurs, les restructurations productives engagées à partir des années 1990, ont sérieusement limité les capacités d'absorption de la main-d'œuvre non qualifiée par le secteur industriel. Les politiques de soutien à l'emploi, orientées vers la satisfaction de la demande additionnelle, se sont dès lors articulées autour de trois axes principaux : la formation professionnelle dont le renforcement est conçu comme le moyen de mieux répondre aux besoins des entreprises, la promotion de la micro-entreprise et de l'emploi indépendant à travers la mise en place d'un système de financement spécifique, enfin la mise en place de programmes d'insertion des jeunes diplômés : contrats emploi-formation, stages d'insertion à la vie professionnelle, etc. [Charmes, Musette, 2002]. Les actions de soutien à l'emploi s'inscrivent également dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et constituent une composante importante des programmes de développement ciblant les quartiers urbains pauvres, les populations rurales et les régions défavorisées [PDUI<sup>4</sup>, PDRI<sup>5</sup>, Fonds National de Solidarité 26/26]<sup>6</sup>.

Si les programmes d'insertion à la vie professionnelle ont touché une population croissante de jeunes, y compris une proportion importante de femmes (de 30 à 50 % selon les programmes), leur impact en matière de création d'emplois effectifs est difficile à mesurer. Par ailleurs, les actions de promotion de la micro-entreprise financée par le micro crédit ont ciblé de manière importante les femmes, en milieu rural notamment. Cependant, leur impact sur les revenus des bénéficiaires et de leurs familles est resté très limité [Gana, 2006]. Enfin, les programmes de la promotion de l'entrepreneuriat appuyés par les circuits institutionnels de crédit n'ont bénéficié aux femmes que dans une très faible proportion et ceci pour deux raisons essentielles : la première concerne la complexité des circuits et des procédures, la seconde est relative à l'exigence de garanties immobilières dont les femmes disposent rarement. Comme le suggèrent Charmes et Musette [2002], les dispositifs mis en place pour soutenir la création d'emploi ont sans doute joué un rôle pour couvrir la demande additionnelle<sup>7</sup>, mais ont été peu à même de résorber le chômage, dont les taux sont restés élevés, particulièrement pour les femmes.

4. Programme de Développement Urbain Intégré.

5. Programme de développement Rural Intégré.

6. Ces trois programmes de développement incluent des composantes « Promotion de l'emploi » visant la création d'activités génératrices de revenus et l'auto emploi, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat.

7. Durant la période 1997-2006, on estime que la demande additionnelle d'emploi a été couverte à 90 % (Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle).

*Vers un renforcement ou une fragilisation  
de l'insertion des femmes à l'activité économique ?*

L'évaluation de l'impact des processus de libéralisation et d'ouverture des marchés sur l'évolution de l'emploi n'est pas une tâche aisée. Plusieurs études menées en Tunisie [Ben Slama 2005, El Weriemmi 2003, Zaafrane 2006], montrent que si les restructurations engagées pour améliorer la compétitivité des entreprises ont eu pour effet d'améliorer leur niveau de productivité, elles n'ont eu que des effets minimes en matière de création d'emploi. Ainsi, la capacité du secteur industriel à créer des emplois est de plus en plus réduite et sa part dans la création totale d'emplois devient la plus faible [Bouattour, 2002]. Bien plus, dans un secteur tel que le textile, où 80 % de la main-d'œuvre est constituée de femmes, les restructurations ont entraîné la perte de plusieurs milliers d'emploi. Selon Zaafrane [2006], le taux de chômage des femmes pourrait tripler, en cas d'incapacité des entreprises textiles tunisiennes à faire face à la concurrence internationale. Ceci illustre, s'il en est besoin, la vulnérabilité de l'emploi des femmes à la conjoncture économique et le rôle que joue la main-d'œuvre féminine comme instrument d'ajustement et de flexibilité pour les entreprises, face aux variations conjoncturelles.

Dans l'agriculture, la privatisation des entreprises publiques et le processus d'intensification des systèmes de production, liés aux nouvelles demandes imposées au secteur (développement des exportations notamment) ont eu d'importantes répercussions sur l'emploi. D'un côté, la privatisation de la gestion des fermes étatiques a donné lieu à un vaste mouvement de licenciement d'ouvriers agricoles et la restructuration des exploitations privées a entraîné une importante diminution des effectifs de la main-d'œuvre salariée permanente, constituée en majorité d'hommes. De l'autre côté, la diversification et l'intensification des systèmes de production agricole, ainsi que le développement de l'agriculture irriguée, ont entraîné une demande accrue de main-d'œuvre saisonnière, salariée et familiale, constituée en très grande majorité de femmes. Celles-ci représentent près des 2/3 de la main-d'œuvre familiale employée dans l'agriculture et plus du tiers des salariés temporaires [Ministère de l'Agriculture, 1995]. Dans ce secteur également, les femmes assurent un rôle d'armée de réserve et une fonction de compression des coûts du travail, dans un contexte caractérisé par des inégalités persistantes entre hommes et femmes, à la fois du point de vue de l'éducation et des opportunités d'emploi extra-agricole. Si les exigences en matière d'intensification des techniques de production agricole entraînent une demande nouvelle de main-d'œuvre qualifiée, celle-ci reste néanmoins limitée et se fait principalement en faveur des hommes. Quoi qu'il en soit, la part du secteur agricole dans la création d'emploi est appelée à se réduire et les perspectives offertes aux femmes dans ce secteur consistent principalement dans le maintien de formes d'emploi précaire, non qualifié et rémunéré au rabais<sup>8</sup>.

8. Malgré la législation sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes, les ouvrières agricoles sont rémunérées à des taux correspondant à 70 % du salaire agricole minimum.

Comme on l'a vu précédemment, c'est dans le secteur des services et de l'administration que la création d'emplois a été la plus importante au cours de la dernière décennie (1994-2004). Néanmoins, la croissance annuelle moyenne des emplois est restée plus faible que dans la décennie 1984-1994 et celle-ci a moins profité aux femmes. La part de ces dernières dans l'emploi public a d'ailleurs tendance à diminuer [Banque mondiale, 2004].

Les restrictions imposées au développement de l'emploi public (dans l'administration ainsi que dans les services publics de santé et d'éducation), alors que celui-ci a joué un rôle majeur dans la résorption de la demande additionnelle d'emploi, en particulier féminine et qualifiée, sont susceptibles en fait d'accroître la concurrence hommes/femmes pour les recrutements dans ce secteur. Comme le suggère S. Bouattour [2002], notamment en ce qui concerne les secteurs publics de santé et d'éducation, « pour peu que les conditions générales de l'emploi se détériorent par ailleurs, les femmes pourront être plus concurrencées par les hommes dans ces postes ».

Une loi récente sur les conditions de rémunération des femmes fonctionnaires, présentée par ses initiateurs comme une nouvelle pierre à l'édifice de l'émancipation des femmes, a été dénoncée par les organisations féministes tunisiennes comme étant de nature à remettre en cause le droit des femmes au travail. Cette loi permettra désormais aux femmes fonctionnaires mères de famille ayant un enfant de moins de 16 ans de travailler à mi-temps pour les deux tiers de son salaire. Les critiques formulées à l'encontre de cette loi portent sur deux aspects : d'une part, elle s'appuie sur une conception du rôle des femmes qui assigne à celle-ci la responsabilité principale dans la prise en charge des tâches familiales ; d'autre part, elle risque de décourager, sinon le recrutement des femmes, du moins leur accès aux postes de décision, et de devenir un critère d'appréciation des candidatures à l'emploi, même pour le secteur privé.

Si l'on examine les évolutions récentes du marché du travail du point de vue de la qualification de la main-d'œuvre, on constate de manière générale une nette amélioration du niveau éducatif du facteur travail. Toutefois, cette progression a été beaucoup moins importante pour les femmes et dans les secteurs d'activité où elles sont fortement représentées. Ainsi, alors que la part de population active sans instruction a été réduite de moitié pour les hommes entre 1989 à 2001 (de 32 à 15 %), elle n'a diminué que d'un tiers pour les femmes durant la même période [Ben Salma, 2005]. À l'autre extrémité, la part de la population active occupée ayant un niveau d'études supérieur a progressé plus rapidement pour les hommes que pour les femmes, ce qui indiquerait que l'accès des diplômés à l'emploi, au cours de la période la plus récente, s'est fait davantage en faveur des hommes. Dans le secteur du textile et de l'habillement, cette tendance est encore plus accentuée. En effet, durant la période 1989-2001, la part de la main-d'œuvre ayant un niveau d'études supérieur est passée de 2 à 5 % pour les hommes, alors qu'elle n'atteint que 1 % pour les femmes, qui représentent pourtant 80 % de la main-d'œuvre employée dans le secteur [Ben Slama, 2005]. Autrement dit, la création d'emplois plus qualifiés imposée par la mise à niveau des entreprises textiles bénéficie ici aussi davantage aux hommes.



En ce qui concerne les impacts sur les statuts dans lesquels s'exerce l'activité des femmes, la période récente fait également ressortir des évolutions divergentes entre les hommes et les femmes. Une évolution plus favorable pour les hommes avec une stabilisation de la part relative des salariés, une diminution des statuts précaires (apprentis, aides familiaux) et une progression notable de la part des patrons et indépendants. Cette évolution est moins positive pour les femmes puisque la part des apprenties et des aides familiales, bien qu'en baisse, reste importante<sup>9</sup>. Par ailleurs, l'augmentation du poids relatif des salariées parmi les femmes actives (de 57 % en 1989 à 68 % en 2001 et à 79,8 en 2004), va de pair avec le maintien d'une proportion très importante de travail non qualifié, essentiellement temporaire, et exercé dans une proportion non négligeable dans le cadre de contrats d'apprentissage. Un rapport de la banque mondiale sur la stratégie d'emploi en Tunisie souligne à ce sujet que la tendance à la création d'emplois temporaires s'est accélérée depuis 1997, notamment dans le secteur textile qui occupe un quart de la population active féminine [Banque mondiale, 2004].

## Conclusion

Au total, les dynamiques qui ont caractérisé l'emploi dans la période récente mettent en évidence une plus grande vulnérabilité de l'emploi des femmes aux chocs économiques liés à la libéralisation des marchés (industries textiles en particulier), ainsi qu'une fragilisation des positions acquises dans certains secteurs (secteur des services publics notamment). Concentré dans un nombre réduit de secteurs, en particulier les industries manufacturières, qui ont basé leur avantage comparatif sur la mobilisation d'une main-d'œuvre non qualifiée et faiblement rémunérée, l'emploi des femmes est menacé par les restructurations et la mise à niveau technologique qu'impose une concurrence mondiale accrue. Ceci se traduit déjà par des pertes d'emploi importantes dans les secteurs concernés et une élévation des taux de chômage, chômage qui touche dans des proportions plus élevées et plus durablement les femmes que les hommes.

Face à cette situation, les politiques de l'emploi axées, d'une part, sur le développement des qualifications et, d'autre part, sur la promotion de la micro-entreprise comme moyen d'absorber la demande d'emploi additionnelle, se révèlent peu à même de renforcer l'insertion des femmes à l'activité économique. Alors que la création d'emplois industriels qualifiés semble davantage profiter à une main-d'œuvre masculine, on assiste, plus particulièrement pour les femmes, à un renforcement des formes d'emploi précaire et informel, correspondant pour une large part à des emplois salariés non déclarés au sein d'entreprises soucieuses avant tout de réduire les coûts du travail [Charmes, Musette, 2002].

9. D'ailleurs, la part de l'emploi précaire et exercé en tant qu'aide familiale, notamment dans l'agriculture, reste largement sous-estimée par les statistiques de l'Institut National de la Statistique (INS), dont les chiffres ne prennent en compte que la main-d'œuvre pour qui l'agriculture représente l'activité principale.



D'un autre côté, alors que les progrès réalisés par la Tunisie, en matière d'éducation des femmes et de baisse de la fécondité, commencent à donner tous leurs fruits, conduisant à un afflux massif des femmes sur le marché du travail, l'insertion effective de ces dernières à l'activité économique est sérieusement contrecarrée par le ralentissement du rythme de création d'emplois, qui contribue à accroître la concurrence entre hommes et femmes, y compris dans le secteur public.

Ainsi, alors que les femmes représentent une proportion croissante de la demande additionnelle d'emplois (plus du tiers aujourd'hui), le rythme de croissance de la population active féminine a diminué au cours de la période la plus récente [El Weriemmi, 2003]. Il est d'ailleurs frappant de constater que les projections de l'INS [1999] en matière d'emploi tablent sur un faible accroissement du taux d'activité des femmes (30,8 % en 2014, alors que les femmes représenteront 54 % de la demande additionnelle la même année). Les perspectives en matière d'emploi ne semblent donc pas aller dans le sens d'une meilleure insertion des femmes au marché du travail, et ce d'autant que la crise actuelle favorise la réémergence de schémas de représentations sociales qui relèguent l'accès des femmes à l'emploi au second rang de priorités.

## BIBLIOGRAPHIE

- BANQUE MONDIALE [2004], République tunisienne, Stratégie d'emploi, vol. I, Rapport Principal, Rapport No. 25456-TUN, Washington, 138 p.
- BEN SLAMA M. [2005], *Libéralisation commerciale et dynamique de l'emploi féminin. Le cas de la Tunisie*, Tunis, CAWTAR, 45 p.
- BOUATTOR S. [2002], *Les femmes en Tunisie 2000*, Tunis, CREDIF, 398 p.
- CHARMES J., MUSETTE S. [2002], « Employabilité au Maghreb : Cas des femmes et des diplômés de l'enseignement supérieur », Colloque Économie Méditerranée Monde Arabe, Sousse 20-21 septembre 2002, GDRI EMMA, IRMC, ESSEC Tunis, FSEG Sfax, 16 p.
- CREDIF [2001], *L'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la condition des femmes*, Tunis, CREDIF/PNUD, Doc. Ronéo.
- CREDIF [2003], *Femmes et développement régional en Tunisie*, t. I, Tunis, CREDIF, 216 p.
- EL WERIEMMI M. [2003], « L'emploi en Tunisie et la libéralisation commerciale : Y a-t-il une féminisation de l'emploi et une substitution de l'emploi qualifié à l'emploi non qualifié ? », Colloque Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb : spécificités, points communs et synergies avec l'Europe, Rabat, 11 et 12 avril, [http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles\\_definitifs/RS1\\_El\\_Weriemmi.pdf](http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS1_El_Weriemmi.pdf).
- EUROSTAT, NewCronos ; Maghreb, *Annuaire Statistiques*.
- GAN A. [2006], « Travail des femmes, gestion des ressources naturelles et lutte contre la pauvreté rurale en Tunisie », in *Politiques publiques de lutte contre la pauvreté*, Séminaire IRD, Dourdan, 23-25 octobre 2006 (à paraître). [http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles\\_definitifs/RS1\\_Orsini\\_et\\_Sissoko.pdf](http://www.ulb.ac.be/soco/colloquerabat/papiers/articles_definitifs/RS1_Orsini_et_Sissoko.pdf).
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [1999], *Enquête nationale sur l'emploi (ENE)*, Tunis.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [2004], *Annuaire statistique de la Tunisie (AST)*, Tunis.

- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [2004], *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)*, Tunis.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) [1999], *Projection de la population active, 1999 à 2019 : hypothèses, sources, résultats*, Tunis.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE [1995], *Enquête sur les structures des exploitations agricoles 1994*, Tunis.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEF) [2006], *Statistiques de l'Éducation et de la Formation*, Tunis.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, *Statistiques du MEF*. Site web du gouvernement tunisien.
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS) [2007], *Statistiques 2006-2007*.
- OCDE [2005], *Tunisie Perspectives économiques en Afrique 2004-2005*, [www.oecd.org/dev/pea](http://www.oecd.org/dev/pea).
- ORSINI K., SISSOKO S. [2003], « Trop rapide ou trop lente ? La convergence du cycle de vie des Maghrébines vers le modèle européen ? », Colloque Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb : spécificités, points communs et synergies avec l'Europe, Rabat, 11 et 12 avril.
- RÉPUBLIQUE TUNISIENNE/PNUD [2002], *Rapport sur le développement humain 2000-2001*, Tunis, PNUD, 100 p.
- TRIKI S. [2001], « Les indicateurs d'intégration économique », in *L'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la condition des femmes*, Tunis, CREDIF, 35 p.
- ZAAFRANE H. [2006], « Aperçu général sur les implications du processus de libéralisation sur l'emploi des femmes au Maghreb », MDF5 conference papers : *Making Reforms Work in the Middle East and North Africa*, Beyrouth, 6-9 avril, Banque Mondiale.